



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 13 février 2008

Résolution: CE08 0238

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour un nouvel avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) » visant à introduire dans son document complémentaire de nouvelles mesures de protection et de mise en valeur du mont Royal et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;

de recommander au conseil municipal :

- 2- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) » et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne une assemblée de consultation conformément au paragraphe 2 du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

40.19 1081183001
/cb

Claude DAUPHIN

Vice-président du comité exécutif

Colette FRASER

Greffière adjointe

Signée électroniquement le 20 février 2008